

## Dossier de presse

### Remise officielle du label ESR à 23 entreprises

La 15<sup>ème</sup> cérémonie de remise officielle du label ESR « Entreprise Socialement Responsable », organisée par l'INDR, s'est déroulée le 14 juin 2018 à la Chambre de Commerce, en présence de Mme Corinne Cahen, Ministre de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région. A cette occasion, le label ESR a été remis officiellement à 23 entreprises ayant répondu avec succès aux critères de la démarche de labellisation de l'INDR.

Lors de son mot de bienvenue, Tom Oberweis, Vice-Président de l'INDR et de l'UEL, s'est réjoui de compter désormais plus de 150 entreprises labellisées ESR au Luxembourg. Les entreprises labellisées contribuent activement aux objectifs du développement durable (SDG). M. Oberweis a félicité les entreprises qui ont décidé d'entreprendre ce processus de responsabilisation « pour d'une part, mieux connaître leurs propres enjeux et, d'autre part, mieux se préparer aux défis qui les attendent aujourd'hui et demain ». La RSE offre un contexte dans lequel les entreprises peuvent réévaluer leurs relations avec notre société. Les entreprises labellisées jouent pleinement leur rôle d'entreprise exemplaires, bonnes pratiques à l'appui.

Pour la première fois une administration publique, l'INAP, a obtenu le label ESR. Parmi les nouvelles entreprises labellisées, des petites entreprises et des start-ups très innovantes proposent des solutions et des services spécifiques qui contribuent au développement durable.

L'INDR a eu l'honneur d'accueillir Corinne Cahen, Ministre de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région, pour féliciter les lauréats qui, en obtenant le label ESR, inspirent les autres entreprises à suivre le même engagement. « Le rôle des entreprises dans la société a changé, ce qui les incite à proposer des nouveaux modèles de fonctionnement pour répondre aux besoins des salariés et aux attentes de leurs clients ».

Thématisée par la Commission européenne comme un enjeu vital, la responsabilité sociale des entreprises (RSE) est en passe de devenir un outil stratégique essentiel pour les dirigeants d'entreprise. La RSE est une opportunité pour chaque entreprise d'améliorer sa gouvernance, de renforcer son engagement sociétal et de limiter ses impacts environnementaux. L'entreprise assure ainsi sa propre pérennité tout en contribuant au développement durable.

Les entreprises labellisées ESR ont bien compris les bénéfices de la RSE qui offre de réels avantages concurrentiels en améliorant la réputation de l'entreprise ; sa capacité à attirer et retenir des salariés ou des clients ; l'engagement, la motivation et la productivité de ses salariés ; et les relations avec les fournisseurs, les pouvoirs publics, les concurrents, les médias, les ONG, autrement dit avec la société dans laquelle les entreprises évoluent.

#### **7 nouvelles entreprises labellisées**

Conscientes de leur responsabilité et des attentes de la société à l'égard de leurs activités, les entreprises suivantes ont obtenu pour la première fois le label ESR :

- Apleona HSG s.à r.l.
- CESAP SA
- CIPA Résidence Op der Waassertrap
- Institut national d'administration publique
- klin
- Maâ-Oui!
- XPERTIZ S.A.

## **16 entreprises relabellisées**

Après une première période de labellisation de 3 ans, et soucieuses de s'engager dans une démarche d'amélioration continue, les entreprises suivantes ont obtenu le renouvellement de leur label ESR :

- ABBL
- Aviva Investors Luxembourg
- Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg
- CK s.a.
- Dussmann Group Luxembourg
- Dussmann Catering
- Dussmann Lavador
- Dussmann Security
- Dussmann Service
- Groupe NPE
- Nouvelles Perspectives Emploi Sàrl
- Perspectives Emploi Asbl
- MindForest S.A.
- Ministère de l'Économie
- ProNewTech S.A.
- Steffen Holzbau S.A.

## Guide ESR

Toutes ces entreprises ont été labellisées suite à une **vérification en entreprise** par un des experts agréés de l'INDR. Les candidats ont évalué la responsabilité de leur entreprise en se basant sur le **Guide ESR** développé par l'INDR en collaboration avec les principaux acteurs nationaux en matière de RSE. Cet ouvrage en ligne est facile d'utilisation et accessible gratuitement sur [www.esr.lu](http://www.esr.lu).

Le Guide ESR accompagne les entreprises luxembourgeoises dans leur démarche de responsabilité sociétale en démontrant à travers une centaine de thématiques **comment la RSE crée de la valeur tant pour l'entreprise en particulier que pour la société en général**. Le dirigeant ou le coordinateur RSE apprennent, pas à pas, comment développer une stratégie RSE, comment améliorer sa gouvernance, comment gérer les attentes sociétales et limiter les impacts environnementaux.

Le Guide ESR permet à chaque entreprise, indépendamment de sa taille ou de son secteur, de comprendre les bienfaits de la RSE, d'évaluer son niveau actuel de responsabilité, de valoriser ses progrès et mérites, et, lorsqu'elle a atteint un certain degré de maturité, de confirmer son comportement responsable en obtenant le label ESR.

## Label ESR « Entreprise Socialement Responsable »

Le label ESR permet aux dirigeants d'entreprise de structurer, de formaliser et de valoriser leurs démarches de responsabilité sociale afin de créer de la **valeur partagée**, pour elles et pour la société.

Norman Fisch, secrétaire général de l'INDR, a rappelé que toutes les entreprises labellisées ESR ont atteint les objectifs formulés dans le Guide ESR, garantissant ainsi un comportement responsable. Intégrer complètement la RSE dans la culture d'entreprise et partager ses bonnes pratiques permet à ces entreprises d'avoir un impact positif dans la société. Ces ambassadeurs de la RSE forment un réseau de compétences et de valeurs partagées.

Les dirigeants d'entreprise sont de plus en plus nombreux à affirmer leurs engagements en matière de RSE et à vouloir certifier et valoriser leur comportement responsable. Depuis 2010, **plus de 1.000 entreprises ont ainsi pu être sensibilisées à la RSE**. Dorénavant, il y a **154 entreprises labellisées employant au total plus de 45.000 salariés** au Luxembourg. Le groupe des entreprises labellisées ESR se positionne ainsi comme l'un des plus grands réseaux d'entreprises socialement responsables en Europe.

## INDR

L'Institut national pour le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises (INDR) a été créé en 2007 sur initiative de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL). L'institut s'est donné comme mission de **promouvoir la responsabilité sociétale (RSE) auprès des entreprises luxembourgeoises** afin qu'elles contribuent au développement durable et améliorent leur compétitivité et leur image. Basé sur les valeurs de responsabilité, transparence, proactivité, efficacité et amélioration continue, l'INDR ambitionne de positionner le Luxembourg comme un des premiers acteurs en matière de RSE de l'Union européenne en 2020.

En se focalisant sur les avantages concrets pour les entreprises et les parties prenantes, l'INDR assure le dialogue **institutionnel** à travers l'UEL ; assume un rôle **normatif** en mettant en œuvre un label de qualité (afin d'accompagner et de structurer les initiatives RSE des entreprises) ; encourage l'adoption des meilleures **pratiques** en RSE en s'appuyant sur un réseau de consultants agréés, et promeut la **visibilité** des actions RSE.

L'INDR encourage les entreprises à confirmer leur comportement responsable en obtenant le label «Entreprise Socialement Responsable – ESR». Le Guide ESR accompagne les dirigeants dans la mise en œuvre de la RSE et dans l'intégration de celle-ci dans la stratégie de l'entreprise.

INDR, le 14 juin 2018

### Documents annexes

- Déroulement de la Cérémonie de remise officielle du label ESR
- Procédure de labellisation ESR
- Guide ESR
- Logos INDR et ESR
- Photos

### Contact :

Norman Fisch

INDR - Institut National pour le Développement durable et la Responsabilité sociale des entreprises

INDR p.a. UEL | 7, rue Alcide de Gasperi | B.P. 3024 | L-1030 Luxembourg-Kirchberg

Tél: (+352) 27.330.885 | Email: [norman.fisch@indr.lu](mailto:norman.fisch@indr.lu) | [www.indr.lu](http://www.indr.lu) | [www.esr.lu](http://www.esr.lu)

L'INDR, à travers l'UEL, regroupe les organisations suivantes :

Association des Banques et Banquiers, Luxembourg · Association des Compagnies d'Assurances et de Réassurances · Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg · Chambre des Métiers du Grand-Duché de Luxembourg · confédération luxembourgeoise du commerce · Fédération des Artisans · FEDIL – The Voice of Luxembourg's Industry · Fédération Nationale des Hôteliers, Restaurateurs et Cafetiers

#### ÉDUCATION ►

Comprenez les bienfaits de la RSE

#### ÉVALUATION ►

Testez la responsabilité de votre entreprise

#### ENGAGEMENT ►

Affirmez votre engagement RSE

#### LABEL ESR

Confirmez votre responsabilité et valorisez votre entreprise

